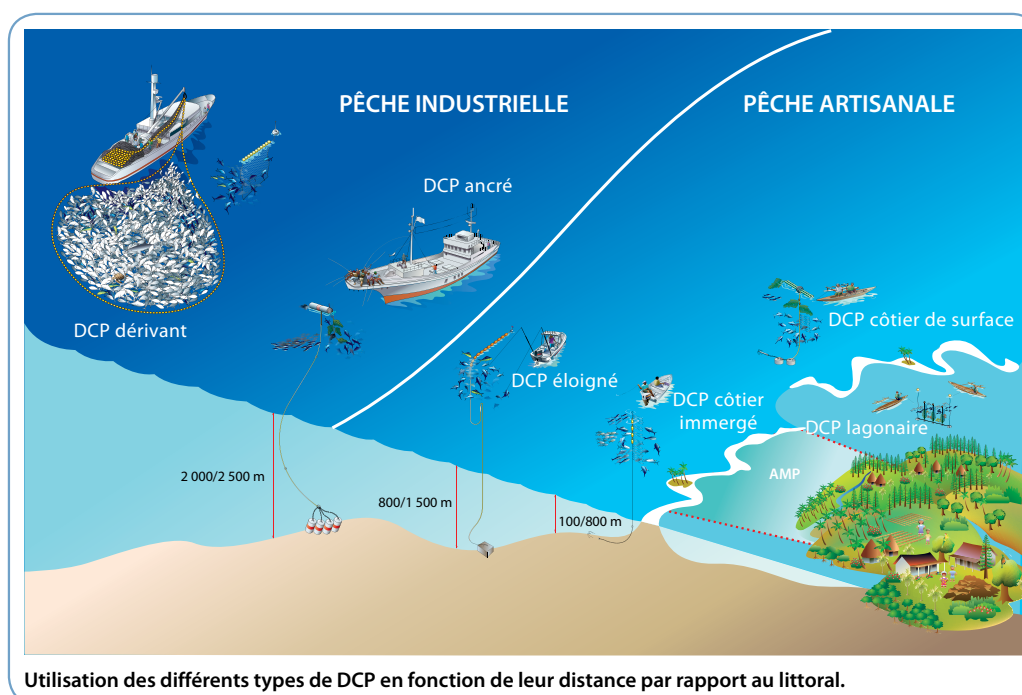




Qu'est-ce qu'un DCP ? Les DCP sont des structures flottantes ou des radeaux dérivants ou ancrés conçus pour attirer les poissons pélagiques* qui viennent s'y regrouper, ce qui les rend plus faciles à repérer et à capturer. Les pêcheurs savent depuis toujours que les poissons se concentrent naturellement autour des bois flottés et des débris en tous genres, comme les carcasses de baleine. Ce phénomène n'est pas encore pleinement compris, et plusieurs théories s'affrontent à ce sujet : les objets flottants offriraient un refuge contre les prédateurs* et seraient un point de rencontre incontournable pour les poissons (à l'instar de l'Arbre du Ténére, un arbre solitaire perdu au milieu du désert du Ténére, en Afrique, auprès duquel s'arrêtaient toutes les caravanes, alors qu'il n'y avait strictement rien d'autre alentour : ni eau, ni nourriture, ni même assez d'ombre pour tous les membres d'une caravane). Selon une autre hypothèse, les objets flottants abriteraient une multitude de petits animaux marins et contribueraient de ce fait à recréer une chaîne alimentaire, constituant ainsi un véritable garde-manger pour les gros poissons pélagiques. Quelle que soit l'explication, la connaissance de ce comportement grégaire est à l'origine d'une idée novatrice consistant à ancrer en mer des objets ressemblant à des bois flottés afin d'attirer et de concentrer les poissons en un lieu que les pêcheurs peuvent repérer aisément.



Utilisation des différents types de DCP

En zone côtière, les pêcheurs locaux ou les services des pêches ancrent des DCP sur les fonds marins, à des profondeurs comprises entre 50 et 2 500 mètres, ce qui favorise la concentration des thonidés à proximité des côtes, où ils peuvent être capturés par les artisans pêcheurs à bord de petites embarcations. Les DCP ancrés permettent d'améliorer les taux de prise des pêcheurs qui pratiquent la pêche vivrière, vendent de petites quantités de poissons sur les marchés locaux, ou s'adonnent à la pêche de loisir. Ils permettent aussi de déplacer l'effort de pêche* des zones lagunaires et récifales, aux ressources fragiles et limitées, vers le large, où les ressources thonières sont moins sensibles à cette échelle d'exploitation. La partie supérieure des DCP ancrés peut être mouillée sous la surface (on parle alors de DCP immergés) ou flotter à la surface (DCP de surface). Les DCP installés dans des zones accessibles en pirogue sont dits côtiers. L'utilisation des DCP mouillés plus au large (DCP éloignés) est limitée aux bateaux de pêche à moteur. On peut aussi mouiller à l'intérieur des lagons des DCP d'un coût modique (DCP lagonaire) qui attirent de petits poissons pélagiques et des espèces* de fond.

Au large, les senneurs ciblant les thons exploitent la tendance naturelle des gros poissons pélagiques à se rassembler autour d'objets flottants. Ils posent de grands filets à proximité de DCP volontairement mis en dérive, qui sont équipés de balises électroniques de repérage permettant de suivre les déplacements des DCP sur de grandes distances. Un même thonier senneur peut exploiter jusqu'à cent DCP dérivants munis de ce type de matériel. Si ces dispositifs peuvent sembler « trop efficaces », les supprimer porterait un lourd préjudice à l'industrie mondiale de la conserverie de thon. En effet, le volume des captures réalisées sur DCP dérivants dans les océans de la planète, toutes pêcheries confondues, est de l'ordre de 1,8 million de tonnes, soit 43 % du volume total des prises mondiales des trois principales espèces de thons (4,2 millions de tonnes). Dans le même temps, on pense que les senneurs qui pêchent sur DCP dérivants capturent aussi de petits thons immatures (juvéniles), des espèces non ciblées comme le mahi mahi ou le thazard et des espèces menacées comme les requins et les tortues. L'utilisation des DCP dérivants dans le Pacifique doit donc faire l'objet de mesures réglementaires et d'un suivi régulier, afin d'éviter la surpêche de ces espèces.



En 180 avant J.-C., le poète grec Oppien de Corycos, dans son traité sur la pêche maritime intitulé *Les Halieutiques*, a livré un compte rendu détaillé de la pêche du mahi mahi sur la plus ancienne structure artificielle de concentration du poisson dont l'histoire ait gardé la trace. Ces DCP dérivants étaient constitués de ballots de roseaux. Beaucoup plus tard, les pêcheurs d'Asie du Sud-Est ont conçu des DCP ancrés en bambou appelés payaos, que les flottilles de pêche industrielle utilisent encore aujourd'hui. Les pays insulaires océaniques, avec le concours de la CPS, ont commencé à utiliser des DCP ancrés au début des années 1980.



En Océanie, les artisans pêcheurs capturent actuellement moins de 5 % des thons pêchés dans le Pacifique occidental et central, mais vont devoir augmenter leurs prises pour préserver la sécurité alimentaire des populations. Les DCP ancrés sont des outils majeurs de développement des pêcheries locales, car ils peuvent contribuer à accroître la part des captures thonières qui revient aux communautés océaniques.

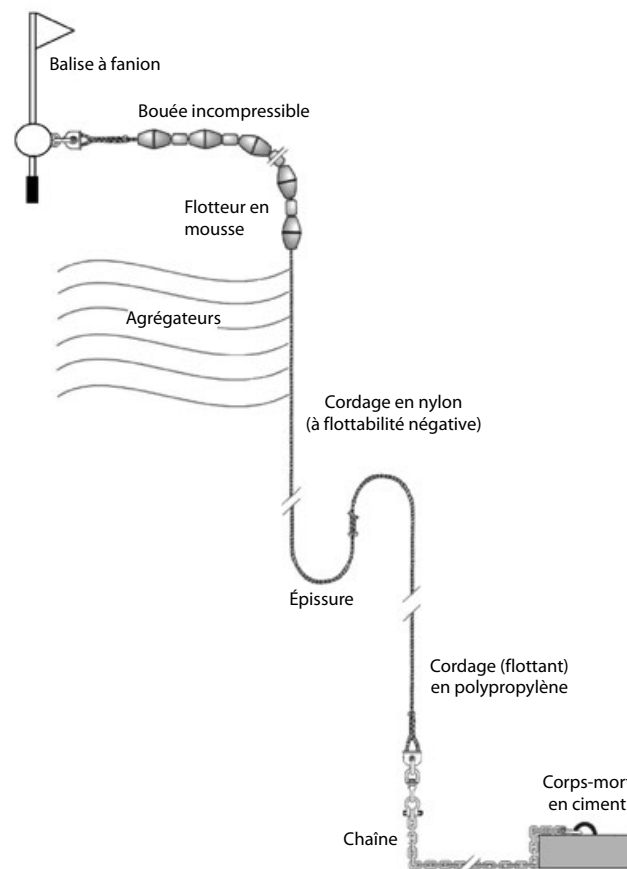
Un DCP d'utilisation courante dans le Pacifique : le modèle « océan Indien »

Le modèle de DCP illustré ci-contre a été utilisé pour la première fois au large de l'île de la Réunion, dans l'océan Indien, au début des années 1990. Après y avoir apporté quelques améliorations, la CPS l'a introduit au milieu des années 1990 dans le Pacifique, où il a remporté un franc succès. Facile à mouiller à partir d'embarcations relativement petites, et d'un bon rapport coût-efficacité (1 500 à 2 500 dollars l'unité, en fonction de la profondeur du mouillage, pour une durée de vie moyenne de deux ans), il est encore largement utilisé dans la région.



Marc Taquet © FADIO/IRD-Iframer

Les captures d'un senneur.



DCP de type « océan Indien » (éléments principaux).



William Sokimi © SPC

Un artisan pêcheur fier du thon jaune qu'il vient de pêcher aux abords d'un DCP côtier au large de Yaren, à Nauru.



Le vandalisme : un phénomène préoccupant

Le vandalisme est l'un des principaux obstacles au succès des programmes de mouillage de DCP mis en œuvre à l'appui du développement de la pêche artisanale : certains pêcheurs ou exploitants de navires coupent délibérément les cordages fixés à la partie supérieure des DCP de surface, le plus souvent par jalousie ou par ignorance. Face à ce problème, la CPS recommande l'utilisation de DCP immergés.